

# Un excédent de 7,6 millions dans les caisses de la ville

**M**atinée chargée hier pour les élus mandoliciens. Une cinquantaine de délibérations était examinée par le conseil municipal. Voici trois des points les plus notables.

## Compte administratif

Les élus devaient se pencher sur le compte administratif 2007 – qui permet de contrôler l'exercice budgétaire de l'année précédente.

Une « présentation technico-financière », glissait Henri Leroy, avant d'égrener les

motifs de satisfaction pour sa majorité.

Et d'abord au niveau des investissements; 17,4 M€ l'an dernier (contre 11,8 M€ en 2006), et surtout 13,7 millions de travaux (9,5 en 2006). « Ces comptes démontrent une gestion rigoureuse, des dépenses maîtrisées. Ces investissements ont été réalisés sans faire appel à l'emprunt [...] L'excédent de fonctionnement d'un montant de 7,6 millions d'euros démontre indubitablement notre volonté de faire encore mieux avec une

charge de l'impôt local constante ».

Une présentation qui faisait dire à Bernard David (opposition) : « Si j'étais dans la majorité, je voterais peut-être ce compte administratif. Mais je ne suis pas dans la majorité ».

## Aménagement d'une aire de stationnement à Minelle

La ville va lancer différents aménagements sur l'aire (152 m<sup>2</sup>) de l'ancienne station-service, avenue Paul-

Ricard. Le nombre de places de stationnements ainsi créées reste à déterminer.

## Une aire de loisirs au bord de la Siagne

Sur la rive droite de la Siagne, au niveau de la passerelle de Marina Parc, un terrain de 2205 m<sup>2</sup> va être aménagé en aire de loisirs. L'équipement? Tables de ping-pong, tables de pique-nique, portique pour enfants et un jeu de boules. À suivre...

AU. G.